

## **MODES DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES**

### **1- A RECEPTION DE LA FACTURE**

**Par chèque** libellé à l'ordre du Trésor Public à transmettre au service de gestion comptable de Saint Maixent L'Ecole – 3 Rue des Granges – CS 20033 79403 Saint-Maixent L'Ecole. Ne pas omettre de joindre le coupon.

### **2- REGLEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE A L'ECHEANCE**

Si vous voulez opter pour le prélèvement automatique à échéance, merci d'adresser votre demande par mail [service.orduresmenageres@valdegatine.fr](mailto:service.orduresmenageres@valdegatine.fr) ou par téléphone 05 49 06 81 45 afin qu'on puisse vous adresser un document qui sera à compléter, signer et nous retourner accompagné d'un RIB.

**Attention les prélèvements sur les livrets A ne sont pas autorisés.**

### **3- En espèce ou par carte bancaire**

Après des buralistes habilités :

- à Coulonges sur l'Autize « Mille et une feuille » ou « Milym »,
- à Beaulieu sous Parthenay « café tabac »,
- à Champdeniers « Le Brazza »,
- à Mazières en Gâtine « Bar presse Loto »,
- à St Pompain « La Prunelle ».

### **4- PAR VIREMENT**

Indiquez en zone « objet/libellé » les références du titre, de l'avis de paiement et vos nom et prénom indiqués sur la facture

IBAN : FR13 3000 1006 02E7 9700 0000 027

BIC : BDFEFRPPCCT

### **5- PAR CARTE BANCAIRE SUR INTERNET**

Connectez-vous au site <https://www.tipi.budget.gouv.fr>

Identifiant collectivité : .....

Référence : .....

(Codes indiqués sur votre facture)

***Vous pourrez chaque année modifier votre choix pour l'année suivante par courrier. Sans information contraire de votre part, le mode de paiement restera inchangé d'une année sur l'autre.***

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service déchets  
par téléphone au 05.49.06.81.45 ou par mail  
[service.orduresmenageres@valdegatine.fr](mailto:service.orduresmenageres@valdegatine.fr)**